Groupe Hospitalier Bretagne Sud

Votre séjour

Livret d'accueil du patient et documents utiles

Tarifs des prestations

Règles de vie - Prestations Hôtelières

Frais de séjour

Explication de la facturation
Si vous êtes assuré social, votre organisme de Sécurité Sociale prend en charge 80% ou 100% de vos frais d'hospitalisation.

Payer vos frais de séjour

Service social

Sécurité

- OBJETS DE VALEUR
- HYGIENE

Prise en charge de la douleur

Groupe Hospitalier Bretagne Sud

Groupe Hospitalier Bretagne Sud

Horaires de l'accueil du Scorff :

7h45 à 19h du lundi au vendredi
10H à 18H les samedis, dimanches et jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul
BP 12233 - Lorient cedex

NUMÉROS UTILES

CONTACTEZ-NOUS